

dONUS⁺⁺

**La plateforme Lifelong Learning
Pour les employé(e)s de BNP Paribas Fortis**



**BNP PARIBAS
FORTIS**

dONUS⁺⁺
The Development Bonus

TABLE DES MATIÈRES:

1.	Présentation de dONUS.....	3
2.	Notre offre en formations	3
	2.1. Le catalogue dONUS	3
	2.2. Hors catalogue dONUS	3
	2.3. L'adhésion à un organisme professionnel	4
3.	L'affichage des prix de formations dans le catalogue dONUS.....	4
	3.1. En général.....	4
	3.2. Prix des formations en dehors du catalogue dONUS	4
	3.3. Quid des frais résidentiels, de repas, etc. ?.....	5
	3.4. La TVA s'applique !	5
	3.5. La cotisation ONSS.....	5
	3.6. Comment procéder si le prix d'une formation n'est pas affiché en euros ?.....	5
4.	Préalablement à votre réservation	5
	4.1. Comment procéder en cas de prérequis ?	5
	4.2. Que faire si vous n'avez pas suffisamment de units ?.....	6
5.	Votre inscription	6
	5.1. Où trouver l'offre en formations et comment s'inscrire.....	6
	5.2. Quelles données faut-il transmettre lors de l'inscription ?.....	6
	5.3. Que se passe-t-il après avec votre inscription ?.....	7
6.	Que faire au cas où vous aimeriez annuler la formation à laquelle vous vous êtes inscrite	8
	6.1. En concertation avec le fournisseur de formations vous avez décidé de suivre la formation à un autre moment ou de suivre une autre formation.....	8
	6.2. Vous préférez ne plus suivre la formation et annuler votre inscription	8
7.	La politique d'annulation.....	8
8.	Que se passe-t-il si le fournisseur de formations annule la formation?	9
9.	Quand et comment contacter dONUS	9

1. Présentation de dONUS

dONUS⁺⁺, The Development Bonus®, a été introduit dans votre plan cafétéria par BNPPF afin de vous créer plus d'opportunités de carrière et afin que vous puissiez prendre votre parcours de développement en mains vous-même. Vous pouvez même utiliser vos unités pour vous inscrire à des formations qui ne sont pas directement liées à votre fonction actuelle.

Vous pouvez consulter l'offre dONUS sur la plateforme BNPPF Lifelong Learning (ci-après dénommée « Plateforme LLL ») via <http://www.donus.be/lifelonglearning>.

Il n'est pas possible d'utiliser vos unités pour suivre des formations qui n'ont pas de rapport avec votre développement professionnel ou personnel.

2. Notre offre en formations

2.1. Le catalogue dONUS

De cours de mindfulness, jusqu'à du coaching et des MBA: plus de 1000 formations chez plus de 30 partenaires sont disponibles dans le catalogue LLL de dONUS.

Notre catalogue de formations est très facile à l'usage: nous avons prévu la possibilité de trier les formations sur base de différents critères. Au cas où vous auriez une question spécifique, n'hésitez pas à prendre contact avec dONUS qui vous répondra dans les plus brefs délais.

Si vous aimez rester au courant de notre offre, vous pouvez vous inscrire à notre newsletter mensuelle, ceci sur la plateforme LLL ou en envoyant un mail à bnppf@donus.be.

Garder notre catalogue de formations actualisé est une des priorités de dONUS. Au cas où vous remarqueriez qu'une certaine formation d'un de nos partenaires n'apparaît pas dans notre offre (la liste de nos partenaires figure sur la plateforme Lifelong Learning), veuillez contacter dONUS pour que nous puissions vérifier si les dates de la formation en question nécessitent une actualisation.

2.2. Hors catalogue dONUS

Même si vous avez le choix entre plus de 1000 formations, vous êtes peut-être juste intéressé par une formation ne pas faisant partie de l'offre dONUS (en Belgique ou à l'étranger)... BNPPF vous offre la possibilité de vous inscrire à des formations en dehors du catalogue, à condition que celles-ci soient conformes aux accords passés avec l'administration fiscale. Des frais supplémentaires de 10% s'appliquent pour la coordination de l'inscription et la gestion de ces cours hors catalogue. Ces frais sont payables en UNITÉS. Dans ce cas vous adressez votre requête à dONUS et fournissez les infos suivantes:

- + Titre de la formation et le nom du fournisseur de formations
- + URL du site web
- + Prix de la formation (TVA excl.)
- + Les dates de la formation

- + Y a-t-il encore de la place et répondez-vous aux conditions?

Soyez conscient que votre demande doit être remise **plus d'un mois avant le début de la formation** et que vous êtes tenu à vous assurer vous-même, **le cas échéant, s'il y a encore de la place et si vous répondez aux prérequis.**

Après réception de votre requête, **dONUS étudiera la possibilité de suivre la formation en question et cherchera, si existant, des formations alternatives dans l'offre dONUS.** Une réponse vous parviendra endéans les 3 jours ouvrables. Existe-t-il effectivement une alternative à part entière dans le catalogue dONUS, il suffit de vous inscrire comme d'habitude via la plateforme LLL. Si vous obtenez l'accord pour suivre la formation hors catalogue mais faisant partie du contexte professionnel, dONUS la créera sur la plateforme LLL. De cette façon vous pourrez utiliser vos unités pour suivre la formation.

2.3. L'adhésion à un organisme professionnel

L'adhésion aux organismes professionnels ne peut être financée par dONUS.

3. L'affichage des prix de formations dans le catalogue dONUS

3.1. En général

Les prix de formations sont toujours affichés en euros, TVA excluse, et en unités. Le prix affiché en unités reprend la TVA et la valorisation de 120% (100 unités = 120 euros).

Exemple d'une conversion du prix de formation en unités:

Le prix d'une formation est de 500 euros, TVA excl.

Nombre de unités nécessaire: $500 * 1,21(TVA) / 1,2(valorisation) = 504$ unités

Le prix de formation mentionné en euros et TVA excl. sur la plateforme est identique à celui affiché sur le site web de notre partenaire de formations. Il arrive qu'il y ait plusieurs prix pour une seule et même formation. Dans ce cas, dONUS et le fournisseur de formations en question se sont mis d'accord sur le prix applicable dans le contexte dONUS.

Au cas où vous trouveriez quand même, sur le site de notre partenaire, un prix différent à celui mentionné dans le catalogue LLL, veuillez nous en informer en envoyant un mail à bnppf@donus.be.

3.2. Prix des formations en dehors du catalogue dONUS

Un coût supplémentaire est appliqué pour les formations en dehors du catalogue dONUS.

Le prix sera majoré de 10% avec un maximum de 1500 euros.

Exemple:

Le prix de la formation hors catalogue est de € 500, hors TVA.

Prix total à payer avec les unités : € 500 € + € 105 (TVA 21%) = € 605 + € 60,5 (frais dONUS 10%) = € 665,5 (TVA 21%)

Nombre de unités nécessaire (valorisation 120%) = 554 unités

Il reste intéressant pour l'employé de BNPPF de payer la formation via dONUS, même si ces coûts supplémentaires interviennent.

3.3. Quid des frais résidentiels, de repas, etc. ?

Les frais supplémentaires à une formation, tels que les frais résidentiels, les frais de catering ou les frais de syllabus, seront toujours à charge du travailleur. Le cas échéant, le travailleur recevra la facture directement du fournisseur de formations.

3.4. La TVA s'applique !

L'application du taux de TVA de 21% vaut pour toutes les réservations!

Un nombre de nos fournisseurs de formations n'est pas ou que partiellement assujetti à la TVA. Même si, sur la plateforme dONUS, vous vous inscrivez à une formation dont le prix initial du fournisseur de formations n'est pas soumis à la TVA, il faudra tout de même rajouter 21% lors de la conversion en units. Notre législation ne nous permet malheureusement pas d'y remédier en ce moment.

3.5. La cotisation ONSS

L'employeur est obligé de retenir une cotisation ONSS personnelle qui est calculée sur le montant total de l'inscription + TVA. Cette cotisation est payable en euros et est déduite du bulletin de paie.

3.6. Comment procéder si le prix d'une formation n'est pas affiché en euros ?

Si vous vous inscrivez à une formation ayant lieu hors de la zone euro, il se peut que vous deviez payer des frais de conversion. Le cas échéant, vous en serez mis au courant à l'avance.

4. Préalablement à votre réservation

4.1. Comment procéder en cas de prérequis ?

Afin de pouvoir participer à certaines formations (des masters, MBA,...), un contexte, une expérience, une motivation spécifique,... sont requis. Il en relève donc que vous ne qualifiez pas automatiquement lorsque vous cliquez sur le bouton 'réservez'...

Préalablement à votre inscription, nous vous demandons donc **de prendre contact avec le fournisseur de formations pour vous assurez que vous répondez aux prérequis.**

Après avoir reçu la confirmation du fournisseur de formations que vous répondez aux exigences et par conséquent de votre inscription, **veuillez rajouter en tant que commentaire**, lors de votre inscription sur la plateforme LLL, **que vous avez obtenu la confirmation pour suivre la formation.**

4.2. Que faire si vous n'avez pas suffisamment de units ?

Vous avez hâte de vous inscrire à une certaine formation mais il vous manque quelques units... Pas de soucis, il y a une solution ! Vous pouvez vous-même payer le montant manquant. Tenez compte du fait que la valorisation de 120% ne peut s'appliquer sur le montant que vous financez vous-même. Vous recevrez de la part de dONUS la facture (TVA incl.) pour la partie de la formation que vous réglerez vous-même.

Le cas échéant, vous vous inscrivez de façon habituelle sur la plateforme LLL. Vous mentionnez en tant que commentaire lors de votre inscription que vous financerez personnellement le reste du montant dû. dONUS, qui reçoit votre inscription de la part du Contact Center de BNPPF, vous enverra alors la facture. N'oubliez pas que vous devrez payer 21% de TVA !

5. Votre inscription

5.1. Où trouver l'offre en formations et comment s'inscrire

La plateforme LLL (<http://www.donus.be/lifelonglearning>) pour les travailleurs de BNPPF est disponible en 3 langues, en anglais, en français et en néerlandais.

En cliquant sur le bouton rouge 'La plateforme d'apprentissage', vous verrez notre offre en formations. Il y a possibilité de trier les formations sur base de différents critères (thème, type, région, langue,...) ou de les ranger par date de début ou par prix. Les prix sont affichés en euros (TVA excl.), et en units (TVA incl. et valorisés).

En cliquant sur 'Plus d'info', vous serez dirigé vers la page explicative de la formation. Vous y trouverez plus de détails sur le contenu de la formation et tous les infos pratiques. Cliquez sur le bouton rouge en bas de la page pour vous inscrire.

5.2. Quelles données faut-il transmettre lors de l'inscription ?

Un pop-up apparaîtra lorsque vous vous inscrivez à une formation:

RÉSERVATION

Vous êtes sur le point de réserver la session: Devenir chef de ses collègues.

Vous avez besoin de 468 unités pour suivre cette session. Si vous avez assez d'unités, merci de remplir les champs ci-dessous et de confirmer.

Prénom

Nom

Numéro personnel (HR ID)

Adresse e-mail (professionnelle)

Session
Devenir chef de ses collègues

Prix
€ 465,00 TVA excl.
€ 562,65 TVA incl. (468 units)

Date de commencement
25/04/2018

Commentaires

J'accepte les [termes et conditions](#)

Annuler

Veillez remplir vos données personnelles et confirmer.

- Prénom et nom
- Numéro personnel (HR ID)
- Adresse mail professionnelle
- Commentaires, par exemple: vous répondez aux prérequis, vous payez le montant restant vous-même si vous n'avez pas suffisamment de unités,...
- Vous acceptez les termes et conditions

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription. Attention, ceci ne signifie pas encore que vous êtes effectivement inscrit!

5.3. Que se passe-t-il après avec votre inscription ?

- + Le Contact Center de BNPPF vérifie si vous avez suffisamment de unités pour suivre la formation.
 - Si vous *n'avez pas assez de unités*, le CC de BNPPF vous en informera.
 - Si vous *avez suffisamment de unités*, le CC de BNPPF enverra un mail de confirmation à bnppf@donus.be, ceci au plus tard 2 jours après réception de votre mail de réservation.
 - dONUS informera son partenaire en formations de votre inscription. Ce dernier, à son tour, communiquera l'acceptation ou le refus de votre réservation à dONUS.
 - Si le partenaire de formations *refuse* l'inscription: dONUS vous en informera et communiquera la décision également au CC de BNPPF afin que vous puissiez récupérer vos unités.

- Si le partenaire de formations *confirme* l'inscription, celui-ci vous contactera directement pour régler les détails pratiques.

6. Que faire au cas où vous aimeriez annuler la formation à laquelle vous êtes inscrite

Au cas où vous aimeriez annuler une réservation, nous vous demandons de prendre contact avec le fournisseur de la formation et également avec dONUS en envoyant un mail (bnppf@donus.be). Il y a 3 possibilités:

6.1. En concertation avec le fournisseur de formations vous avez décidé de suivre la formation à un autre moment ou de suivre une autre formation

Si la formation peut être suivie à un autre moment (contenu et prix inchangés), votre inscription initiale restera valide. Vous ne devez donc rien faire de plus.

Si, en concertation avec le fournisseur de formations, il a été convenu de suivre une autre formation:

- + Le partenaire de formations annule votre participation.
- + BNPPF et dONUS sont immédiatement avertis de cette décision.
- + Le CC de BNPPF vous rembourse le solde de la formation sur votre compte d'épargne (units).
- + Vous vous réinscrivez.

6.2. Vous préférez ne plus suivre la formation et annuler votre inscription

Dans ce cas vous envoyez un mail à bnppf@donus.be. Dépendant du moment d'annulation (se basant sur la date de début de la formation), des coûts d'annulation vous seront imputés (cf. Conditions générales). Le CC de BNPPF vous remboursera le solde dû en units.

7. La politique d'annulation

Si vous décidez d'annuler votre inscription à une certaine formation, veuillez communiquer votre décision par mail au fournisseur de la formation. Il y a 2 possibilités:

1) En concertation avec le fournisseur de formations vous vous mettez d'accord de suivre la formation à un autre moment.

2) Vous ne souhaitez plus suivre la formation. Dans ce cas vous envoyez un mail à bnppf@donus.be. Dépendant du moment d'annulation (se basant sur la date de début de la formation), les coûts d'annulation suivants vous seront imputés:

Si la valeur de la formation choisie **s'élève à plus de 5.000 €:**

- aucune indemnité n'est due en cas d'annulation de l'inscription plus de 90 jours avant le début de la formation choisie;
- une indemnité de 20% des frais d'inscription est due en cas d'annulation de l'inscription moins de 90 jours, mais plus de 30 jours avant le début de la formation choisie;
- une indemnité de 40% des frais d'inscription est due en cas d'annulation de l'inscription moins de 30 jours, mais plus de 15 jours avant le début de la formation choisie; et
- une indemnité de 100% des frais d'inscription est due en cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours avant le début de la formation choisie.

Si la valeur de la formation choisie **est inférieure à 5.000 €**:

- aucune indemnité n'est due en cas d'annulation de l'inscription plus de 15 jours avant le début de la formation choisie;
- une indemnité de 100% des frais d'inscription est due en cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours avant le début de la formation choisie.

8. Que se passe-t-il si le fournisseur de formations annule la formation?

Notre partenaire de formations vous communiquera l'annulation de la formation par mail.

Au cas où la formation peut être suivie à un autre moment (contenu et prix inchangés), votre inscription initiale restera valide. Vous ne devez donc rien faire de plus.

Si vous n'arrivez pas à convenir une nouvelle date pour suivre la formation, le partenaire de formations annulera la formation et **remboursera** le crédit de formation:

- + Le fournisseur de formations communiquera l'annulation de la participation du travailleur via mail au travailleur même et à dONUS.
- + Le CC de BNPPF remettra le solde dû (prix total de la formation) sur votre compte d'épargne.

9. Quand et comment contacter dONUS

L'adresse mail bnppf@donus.be a été créée pour toutes vos questions.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au numéro +32 (0)3 286 82 39, et ceci de 9h jusqu'à 17h.

Offrez-vous plus avec dONUS!